

PROGRAMME DE DÉPISTAGE ORGANISÉ DU CANCER COLORECTAL EN FRANCE

UNE MISE EN PLACE EFFECTIVE DU TEST IMMUNOLOGIQUE DEPUIS AVRIL 2015 (BILAN À 2 ANS)

INTRODUCTION

En France, le programme de dépistage organisé s'adresse aux hommes et aux femmes âgés de 50 à 74 ans à risque moyen de développer un cancer colorectal (CCR), sans symptôme apparent ni histoire familiale ou personnelle d'adénome ou de CCR. 19 millions de personnes sont concernées. La HAS a recommandé en 2008 la substitution du test au gaïac (Hémocult II®) par un test immunologique de recherche de sang occulte dans les selles. Le nouveau test est disponible depuis le 14 avril 2015. Un bilan est réalisé 2 ans après sa mise en place.

MATÉRIEL ET MÉTHODES

Le test retenu est le test immunologique quantitatif OC-Sensor®. Un seul laboratoire analyse les tests pour toute la France. Ils peuvent être obtenus par la population auprès des médecins traitants ou des structures de gestion (SG) du dépistage conformément au cahier des charges défini par arrêté. L'ensemble des informations fournies sont issues du programme national, notamment des SG et du laboratoire d'analyse.

RÉSULTATS

Les résultats confirment le bon déploiement du test. Les 89 SG ont invité l'ensemble de la population au 31 décembre 2015. Plus de 46 000 médecins traitants et centres de santé ont commandé des kits depuis avril 2015. 5,8 millions de tests ont été réalisés dont 5,4 millions ont été analysés. Le taux de positivité est de 4,66 %, conforme à l'attendu, pour un seuil de positivité défini à 150 ng Hb/ml. Ce taux est stable depuis le démarrage. Des évolutions du conditionnement du test ont été nécessaires avec une meilleure lisibilité des dates de prélèvement et de péremption du test, et aussi une amélioration de la gestion des plis non distribués. Le taux de tests non analysables (NA) représente 6,4 % des dossiers reçus en centre de lecture. Sur la totalité des tests NA, la répartition des principales causes identifiées est : 47 % pour absence de date de prélèvement, 25,2 % pour date de péremption dépassée, 11,7 % pour délai dépassé (prélèvement supérieur à 6 jours). D'après la dernière évaluation de Santé publique France, le taux national de participation est de 28,6 %, inférieur à l'objectif européen minimal acceptable de 45 %. Cependant, la période effective d'invitation n'était que de 17 mois en moyenne par département (au lieu de 24 mois). Une part importante de la population a été invitée tardivement, n'ayant par conséquent pas encore eu l'opportunité de se faire dépister fin 2016. Des données partielles confirment la meilleure performance du programme en termes de détection de cancers (x 2.5) et d'adénomes avancés (x 3.5), mais les données du programme national concernant les lésions détectées ne seront disponibles qu'au dernier trimestre 2017.

CONCLUSION

Le nouveau programme de dépistage du CCR est en place. La meilleure performance du test, sa fiabilité et sa simplicité sont favorables à un impact de santé plus élevé et devraient à terme favoriser la participation de la population cible, encore insuffisante aujourd'hui. La nouvelle organisation permettra également un pilotage plus ajusté de la performance du programme national.